



Compte de Résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	501 996	446 046	55 950	12,54
Autres produits	1 246	2 280	-1 034	-45,35
Total	503 242	448 326	54 916	12,25
CONSOMMATION M/SES &				
Autres achats & charges externes	32 654	32 946	-292	-0,89
Total	32 654	32 946	-292	-0,89
MARGE SUR M/SES & MAT	470 588	415 380	55 208	13,29
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	4 679	4 384	294	6,71
Salaires et Traitements	324 191	254 987	69 204	27,14
Charges sociales	120 028	93 184	26 844	28,81
Amortissements et provisions	3 298	2 871	428	14,90
Autres charges	8	19	-11	-60,51
Total	452 203	355 445	96 758	27,22
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 385	59 935	-41 550	-69,32
Produits financiers	600 000	300 000	300 000	100,00
Charges financières	11 074	8 340	2 733	32,77
Résultat financier	588 926	291 660	297 267	101,92
RESULTAT COURANT	607 311	351 595	255 716	72,73
Produits exceptionnels	6 350	1 586	4 764	300,36
Charges exceptionnelles	1 694	563	1 131	201,06
Résultat exceptionnel	4 656	1 023	3 632	354,97
Impôts sur les bénéfices	6 485	12 848	-6 363	-49,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	605 482	339 770	265 712	78,20

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
Le Représentant légal

DocuSigned by:
 Jean-Christophe LAMBOURG
 159F41BDE1B14E2...



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	27 095	8 278	18 817	14 459
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	1 710 000		1 710 000	1 530 000
Autres immobilisations financières	20 500		20 500	20 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 757 595	8 278	1 749 317	1 564 959
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	72 000		72 000	
Personnel	5 578		5 578	
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 363		6 363	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 478		1 478	1 989
Autres créances	890		890	56
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				46
Disponibilités	61 265		61 265	60 384
Charges constatées d'avance	1 465		1 465	1 357
TOTAL ACTIF CIRCULANT	149 038		149 038	63 831
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 906 633	8 278	1 898 355	1 628 790

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
Le Représentant légal

DocuSigned by:

 159F41BDE1B14E2...



Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Report à nouveau	889 598	749 828
Résultat de l'exercice	605 482	339 770
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 506 079	1 100 598
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	278 194	415 644
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	278 194	415 644
Emprunts et dettes financières diverses	51 671	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		70 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 907	12 196
Personnel	680	2 150
Organismes sociaux	23 403	13 087
Etat, Impôts sur les bénéfices		3 736
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 505	7 438
Autres dettes fiscales et sociales	8 915	3 941
Dettes fiscales et sociales	52 504	30 352
TOTAL DETTES	392 276	528 192
TOTAL PASSIF	1 898 355	1 628 790

DOOWIE INVEST

Société par Actions Simplifiées à Associé Unique au capital de 10 000 EUROS
Siège social : 10 quai de la Borde
91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 824 326 045

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS**

LE 31 DECEMBRE 2023

DOOWIE INVEST

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 10 000 EUROS
Siège social : 10 quai de la Borde
91130 RIS ORANGIS
RCS EVRY 824 326 045

Exercice clos le 31/12/2023

A l'actionnaire de la société SASU DOOWIE INVEST

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU DOOWIE INVEST relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU DOOWIE INVEST à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'analyse de votre filiale à 100 %, la SAS A7 PROTECTION n'a identifié aucune anomalie significative.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les observations suivantes : le rapport de gestion ne précise pas que la perte de l'exercice a pour conséquence de porter les capitaux propres à un montant inférieur à la moitié du capital social.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

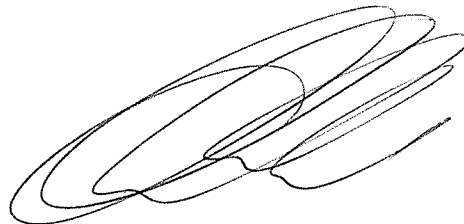


Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Evry, le 4 avril 2024

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end, identifying Olivier Philippe.

Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	27 095	8 278	18 817	14 459
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	1 710 000		1 710 000	1 530 000
Autres immobilisations financières	20 500		20 500	20 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 757 595	8 278	1 749 317	1 564 959
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	72 000		72 000	
Personnel	5 578		5 578	
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 363		6 363	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 478		1 478	1 989
Autres créances	890		890	56
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				46
Disponibilités	61 265		61 265	60 384
Charges constatées d'avance	1 465		1 465	1 357
TOTAL ACTIF CIRCULANT	149 038		149 038	63 831
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 906 633	8 278	1 898 355	1 628 790



**Bilan**

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Report à nouveau	889 598	749 828
Résultat de l'exercice	605 482	339 770
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 506 079	1 100 598
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	278 194	415 644
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	278 194	415 644
Emprunts et dettes financières diverses	51 671	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		70 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 907	12 196
Personnel	680	2 150
Organismes sociaux	23 403	13 087
Etat, Impôts sur les bénéfices		3 736
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 505	7 438
Autres dettes fiscales et sociales	8 915	3 941
Dettes fiscales et sociales	52 504	30 352
TOTAL DETTES	392 276	528 192
TOTAL PASSIF	1 898 355	1 628 790



**Compte de Résultat**

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	501 996	446 046	55 950	12,54
Autres produits	1 246	2 280	-1 034	-45,35
Total	503 242	448 326	54 916	12,25
CONSOMMATION M/SES &				
Autres achats & charges externes	32 654	32 946	-292	-0,89
Total	32 654	32 946	-292	-0,89
MARGE SUR M/SES & MAT	470 588	415 380	55 208	13,29
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	4 679	4 384	294	6,71
Salaires et Traitements	324 191	254 987	69 204	27,14
Charges sociales	120 028	93 184	26 844	28,81
Amortissements et provisions	3 298	2 871	428	14,90
Autres charges	8	19	-11	-60,51
Total	452 203	355 445	96 758	27,22
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 385	59 935	-41 550	-69,32
Produits financiers	600 000	300 000	300 000	100,00
Charges financières	11 074	8 340	2 733	32,77
Résultat financier	588 926	291 660	297 267	101,92
RESULTAT COURANT	607 311	351 595	255 716	72,73
Produits exceptionnels	6 350	1 586	4 764	300,36
Charges exceptionnelles	1 694	563	1 131	201,06
Résultat exceptionnel	4 656	1 023	3 632	354,97
Impôts sur les bénéfices	6 485	12 848	-6 363	-49,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	605 482	339 770	265 712	78,20



ANNEXE





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DOOWIE INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 898 355 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 605 482 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 217	9 351	4 473	27 095
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 217	9 351	4 473	27 095
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 530 000	180 000		1 710 000
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	20 500			20 500
Immobilisations financières	1 550 500	180 000		1 730 500
ACTIF IMMOBILISE	1 572 717	189 351	4 473	1 757 595





Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 351	180 000	189 351
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 351	180 000	189 351
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 473		4 473
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 473		4 473





Notes sur le bilan

Immobilisations financières

En date du 05 mai 2023, la société DOOWIE INVEST a pris une nouvelle participation dans la société ACS'ES : 3000 actions pour une valeur totale de 180K€

Suite à l'augmentation de capital du 31 juillet 2023, la société DOOWIE INVEST détient 263 370 actions sur les 2 000 000 actions composant le capital d'ACS'ES, soit 13.1685% du capital.

Liste des filiales et participations

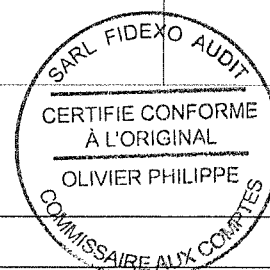
Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU DOOWIE SOURCING 91130 RIS ORANGIS	30 000	55 588	100,00	3 756
SASU A7 PROTECTION 91130 RIS ORANGIS	187 600	2 179 137	100,00	536 603
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS ACS'ES 91130 RIS ORANGIS	20 000		13,17	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 230 000	1 230 000			600 000
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	480 000	480 000			
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Les comptes de la société ACSES SOLUTIONS n'ont pas été communiqués.



**Notes sur le bilan**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 758	3 298	2 779	8 278
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 758	3 298	2 779	8 278
ACTIF IMMOBILISE	7 758	3 298	2 779	8 278





Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 108 273 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 500	20 000	500
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	72 000	72 000	
Autres	14 308	14 308	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 465	1 465	
Total	108 273	107 773	500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00





Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 392 276 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	278 194	98 749	179 445	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	51 671	51 671		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 907	9 907		
Dettes fiscales et sociales	52 504	52 504		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	392 276	212 831	179 445	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	137 216			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	8 570
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	115
Intérêts courus	1 671
Dettes provis. pr congés à payer	680
Charges sociales s/congés à payer	246
Etat – autres charges à payer	2 730
Etat Charge à Payer TA	56
Total	14 069





Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 465		
Total	1 465		





Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	600 000	300 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	600 000	300 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 074	8 340
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	11 074	8 340
Résultat financier	588 926	291 660





Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution solidaire de Mr LAMBOURG, pour l'emprunt contracté auprès du CA de 300K€	309 502
Avals et cautions	309 502
Garantie Fonds National de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	14 000
Garantie Fonds Régional de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	14 000
Autres engagements reçus	28 000
Total	337 502
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



DOOWIE INVEST

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

Au capital de 10 000 EUROS

Siège social : 10 quai de la Borde

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 824 326 045

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2023

DOOWIE INVEST

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 10 000 EUROS
Siège social : 10 quai de la Borde
91130 RIS ORANGIS
RCS EVRY 824 326 045

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

I - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à se prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.227-10 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L.227-10 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Entre la société DOOWIE INVEST SAS, associée et Présidente de la SAS A7 PROTECTION :

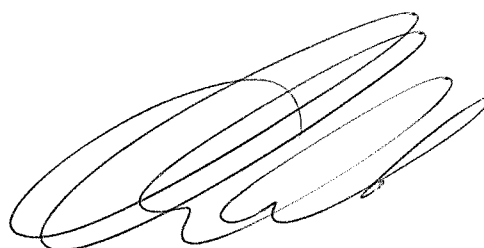
La SAS A7 PROTECTION a rémunéré son Président à hauteur de 473 676 euros hors taxes.



Entre la société DOOWIE INVEST, associé unique et Président de la SAS DOOWIE SOURCING :

La SAS DOOWIE SOURCING a rémunéré son Président, à hauteur de 28 320 euros hors taxes.

Fait à Evry, le 4 avril 2024

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final flourish, representing the signature of Olivier Philippe.

Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes

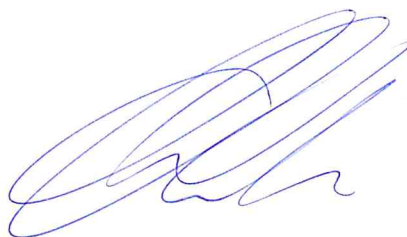
Cabinet FIDELIANCE
Carine Sainte Marie
78, rue Paul Jozon
77300 FONTAINEBLEAU

Evry le 4 avril 2024

Madame,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint nos rapports pour la mission 2023 de la société « DOOWIE SOURCING ».

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Madame, à l'assurance de nos salutations distinguées.



Olivier PHILIPPE

DOOWIE INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 Quai de la Borde, 91130 RIS ORANGIS
824 326 045 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE **DU 22 AVRIL 2024**

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT **de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 605 481,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 605 481,76 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 889 597,73 euros

Pour former un bénéfice

distribuable de 1 495 079,49 euros

A titre de dividende global à l'associé unique 200 000,00 euros

Soit 200,00 euros par action

Le solde 1 295 079,49 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à.....1 295 079,49 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 22 avril 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2022	200 000,00	200,00	0,00	200 000,00
31/12/2021	50 000,00	50,00	0,00	50 000,00
31/12/2020	50 000,00	50,000	0,00	50 000,00

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

 159F41BDE1B14E2...

ANNEXE

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
Le Représentant légal

DocuSigned by:
 Jean-Christophe LAMBOURG
159F41BDE1B14E2...



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DOOWIE INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 898 355 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 605 482 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 217	9 351	4 473	27 095
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 217	9 351	4 473	27 095
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 530 000	180 000		1 710 000
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	20 500			20 500
Immobilisations financières	1 550 500	180 000		1 730 500
ACTIF IMMOBILISE	1 572 717	189 351	4 473	1 757 595



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 351	180 000	189 351
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 351	180 000	189 351
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 473		4 473
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 473		4 473



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

En date du 05 mai 2023, la société DOOWIE INVEST a pris une nouvelle participation dans la société ACS'ES : 3000 actions pour une valeur totale de 180K€

Suite à l'augmentation de capital du 31 juillet 2023, la société DOOWIE INVEST détient 263 370 actions sur les 2 000 000 actions composant le capital d'ACS'ES, soit 13.1685% du capital.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU DOOWIE SOURCING 91130 RIS ORANGIS	30 000	55 588	100,00	3 756
SASU A7 PROTECTION 91130 RIS ORANGIS	187 600	2 179 137	100,00	536 603
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS ACS'ES 91130 RIS ORANGIS	20 000		13,17	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 230 000	1 230 000			600 000
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	480 000	480 000			
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Les comptes de la société ACSES SOLUTIONS n'ont pas été communiqués.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 758	3 298	2 779	8 278
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 758	3 298	2 779	8 278
ACTIF IMMOBILISE	7 758	3 298	2 779	8 278



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 108 273 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 500	20 000	500
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	72 000	72 000	
Autres	14 308	14 308	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 465	1 465	
Total	108 273	107 773	500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 392 276 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	278 194	98 749	179 445	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	51 671	51 671		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 907	9 907		
Dettes fiscales et sociales	52 504	52 504		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	392 276	212 831	179 445	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	137 216			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	8 570
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	115
Intérêts courus	1 671
Dettes provis. pr congés à payer	680
Charges sociales s/congés à payer	246
Etat – autres charges à payer	2 730
Etat Charge à Payer TA	56
Total	14 069



 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 465		
Total	1 465		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	600 000	300 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	600 000	300 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 074	8 340
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	11 074	8 340
Résultat financier	588 926	291 660



Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution solidaire de Mr LAMBOURG, pour l'emprunt contracté auprès du CA de 300K€	309 502
Avals et cautions	309 502
Garantie Fonds National de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	14 000
Garantie Fonds Régional de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	14 000
Autres engagements reçus	28 000
Total	337 502
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	